



CONCOURS PHOTO RAMOGE 2020
« RAMOGE - L'Homme et la Mer »

Sous les Auspices de la Fédération Internationale d'Art Photographique
(FIAP)



RÈGLEMENT

Contexte du Concours :

L'Accord RAMOGE représente un instrument de coopération scientifique, technique et administratif entre les gouvernements français, italien et monégasque en faveur de la protection et la préservation de l'environnement marin dans la zone maritime entre Marseille (France) et La Spezia (Italie). L'Accord RAMOGE promeut des événements pour sensibiliser les citoyens, les touristes et tous les usagers de la mer sur les questions environnementales de la Méditerranée. Dans cet esprit l'Accord RAMOGE initie le présent concours.

Le concours photographique se déroulera sous les Auspices de la Fédération Internationale d'Art Photographique (FIAP).

Article 1 – Thème

« L'Homme et la Mer »

Le concours photo veut mettre en évidence le rapport entre les activités de l'homme et la mer Méditerranée dans ses aspects multiples qu'ils soient positifs ou négatifs en donnant une importance particulière à la vision qu'ont les enfants et les jeunes gens de *Mare Nostrum*.

Article 2 – Catégories

Le concours « **RAMOGE - L'Homme et la Mer** » est divisé en trois catégories pour les adultes :

- **Catégorie n°1** : Thème libre
- **Catégorie n°2** : L'Homme et la Mer
- **Catégorie n° 3** : Zone RAMOGE (dédiée aux images prises entre Marseille et La Spezia)

Et une quatrième catégorie dédiée aux mineurs :

- **Catégorie n° 4** : Jeunes photographes (- de 21 ans) : « L'Homme et la Mer, le regard des nouvelles générations.

Article 3 - Période du concours

Les clichés numériques ainsi que le formulaire d'inscription doivent parvenir entre le 8 juin 2020 et le 15 septembre 2020 à minuit, selon les modalités de participation suivantes.

Article 4 - Modalités de participation :

Le concours est ouvert à tous. La participation est gratuite. Les photographies des catégories 2 et 4 doivent concerner la zone côtière et maritime de la mer Méditerranée, et pour la catégorie 3, la zone côtière et maritime RAMOGE entre Marseille à La Spezia.

Chaque participant pourra soumettre 4 photos au maximum pour chaque catégorie associées d'un message en rapport avec le thème du concours, et qui ne dépasse pas 280 caractères (un Tweet). Le message pourra être une phrase, une citation, un vers de poésie/chanson, la description du cliché, etc. Les photographies ne devront pas comporter de cadre, ni de signature, ni de logo.

Pour la catégorie 4, « L'Homme et la Mer, le regard des nouvelles générations », les jeunes photographes de moins de 21 ans pourront aussi participer avec des images prises avec des portables, tablettes, etc...

Pour participer, chaque candidat devra:

1. Compléter le formulaire d'inscription au Concours photo « RAMOGE - L'Homme et la Mer » accessible à partir du lien suivant www.ramoge.org/ConcoursPhoto. Pour les candidats mineurs (jusqu'à 18 ans), l'autorisation d'un parent ou de la personne exerçant l'autorité

parentale devra être transmise, le formulaire est téléchargeable à partir du site. Ce document doit être numérisé et joint lors de l'inscription.

2. Indiquer le lieu et la date de la prise de vue.
3. Joindre à chaque photo un commentaire, une phrase, une citation, un vers de poésie/chanson ou la description du cliché, dans la limite de 280 caractères maximum (un Tweet).
4. Pour les catégories 1, 2 et 3 joindre 4 images maximum par catégorie au format « jpg » avec une résolution de 300 DPI et résolution de 3 000 pixels sur le côté le plus long, nommer les fichiers originaux : « numéro de la catégorie_Nom_Prénom du photographe_numéro de la photo.jpg » (par exemple : « *1_Rossi_Paolo_1.jpg* »).
5. Pour la catégorie 4 « Jeunes photographes », aucune précision quant au format et résolution des images, mais il est recommandé de fournir 4 fichiers au maximum avec la meilleure résolution possible, toujours en renommant le fichier original avec le numéro de la catégorie « numéro de la catégorie_Nom_Prénom du photographe_numéro de la photo.jpg » (ex : « *2_Dupont_Amelie_1.jpg* »).

Article 5 - Droit d'auteur et de renonciation

Le participant garantit être l'auteur des photographies envoyées et d'être le seul détenteur des droits associés à l'image. Si sur la photographie apparaissent des personnes reconnaissables, l'auteur doit avoir obtenu leur accord et, si le sujet est mineur, le consentement du représentant légal.

Article 6 – Jury

Le jury sera composé d'experts photographiques de la FIAP:

- Monsieur Pierluigi RIZZATO ;
- Monsieur Greg LECOEUR ;
- Monsieur Sergio PITAMITZ.

Le jury se réunira physiquement et sélectionnera les vainqueurs pour chaque catégorie.

Article 7 – Prix

Les premiers prix de chaque catégorie recevront:

- une médaille FIAP,
- une récompense de 200 €,
- une récompense de 100 € supplémentaire si le récipiendaire participe à la cérémonie de remise de prix.
- Pour le premier prix de la catégorie 3 « Zone RAMOGE », une récompense de 100 € supplémentaire sera accordée.

Les deuxièmes prix de chaque catégorie recevront :

- une médaille FIAP,
- une récompense de 100 € si le récipiendaire participe à la cérémonie de remise de prix.

Les troisièmes prix de chaque catégorie recevront :

- une médaille FIAP,
- une récompense de 100 € si le récipiendaire participe à la cérémonie de remise de prix.

La récompense (médaille et la somme en euros) pourra également être retirée par une personne mandatée par écrit par le vainqueur. Les gagnants pourront visiter gratuitement le Musée océanographique de Monaco avec leurs parents/accompagnateurs à une date de leur choix.

L'acceptation des œuvres et l'assignation des prix par le jury sera sans appel.

Article 8 - Communication des résultats et remise de prix

Sur le site internet de l'Accord RAMOGE www.ramoge.org, sur la page Facebook « Ramoge » seront publiés :

1. Les résultats du concours
2. Toutes les œuvres récompensées.

La remise des prix aura lieu en Principauté de Monaco, conformément aux mesures de sécurité en vigueur à la date fixée suite à l'épidémie de COVID-19.

Des informations complémentaires (date, lieu, horaire) sur la remise des prix seront précisées ultérieurement sur le site www.ramoge.org. Les candidats sélectionnés seront avisés par courriel.

Article 9 - Droit d'utilisation

Toutes les images transmises demeurent la propriété des auteurs, toutefois, l'envoi tel qu'indiqué ci-dessus, donne implicitement le droit au Secrétariat RAMOGE de publier sur son site Internet, ou sur ceux des autres organisations participantes à l'Accord RAMOGE en France, en Italie et en Principauté de Monaco et sur les différents réseaux sociaux associés (twitter, Facebook, etc...).

En outre, les auteurs accordent implicitement le droit au Secrétariat RAMOGE d'utiliser les images à l'occasion d'expositions ou d'événements, ou pour des brochures, catalogues, vidéos, livres ou autres informations ou communications liées à l'objet de l'Accord RAMOGE et, sans aucune rémunération/compensation pour les concurrents, seul le copyright sera indiqué.

Article 10 – Obligations

L'inscription au concours photo « **RAMOGE - L'Homme et la Mer** », implique l'acceptation pleine de son règlement. Le non-respect du règlement entraînera l'annulation de la candidature.

Article 11 – Responsabilité

Le Secrétariat de l'Accord, organisateur du concours, ne peut être tenu responsable des problèmes liés à l'évolution du concours, imputable à une erreur humaine, informatique ou de toute autre nature. Le Secrétariat de l'Accord RAMOGE se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours.

IMPORTANT: les photographes participants aux concours sont tenus d'observer un comportement respectueux des personnes et de l'environnement, en particulier de ne provoquer aucun impact ou perturbation sur les habitats naturels et les espèces photographiées.

Article 12 - Vie privée

Les participants peuvent de droit rectifier ou annuler des données personnelles les concernant, en adressant leur demande au Secrétariat RAMOGE via l'adresse électronique suivante : contact@ramoge.org.

Article 13 - Structure organisatrice

Secrétariat de l'Accord RAMOGE
36 avenue de l'Annonciade – 98000 Monaco
Tel : (+377) 98 98 42 29
contact@ramoge.org
www.ramoge.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS-PHOTO RAMOGE 2020

« RAMOGE - L'HOMME ET LA MER »

Coordonnées du photographe

F M

NOM ET PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

TELEPHONE :

ADRESSE EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) :

Tout concurrent faisant état d'un âge inférieur ou égal à 18 ans, doit fournir la copie de sa pièce d'identité et une autorisation parentale pour participer au concours

Envoyer maximum 4 photos pour chaque catégorie ¹

| Catégorie/Photo | Titre de la photo | Date de la prise de vue (jj/mm/année) | Lieu de la prise de vue |
|------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------------|
| Cat. 1 / Photo 1 | | | |
| Cat. 1 / Photo 2 | | | |
| Cat. 1 / Photo 3 | | | |
| Cat. 1 / Photo 4 | | | |
| Cat. 2 / Photo 1 | | | |
| Cat. 2 / Photo 2 | | | |
| Cat. 2 / Photo 3 | | | |
| Cat. 2 / Photo 4 | | | |
| Cat. 3 / Photo 1 | | | |
| Cat. 3 / Photo 2 | | | |
| Cat. 3 / Photo 3 | | | |
| Cat. 3 / Photo 4 | | | |
| Cat. 4 / Photo 1 | | | |

| | | | |
|-------------------------|--|--|--|
| Cat. 4 / Photo 2 | | | |
| Cat. 4 / Photo 3 | | | |
| Cat. 4 / Photo 4 | | | |

| Catégorie/Photo | Phrase (max 280 caractères) |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Cat. 1 / Photo 1 | |
| Cat. 1 / Photo 2 | |
| Cat. 1 / Photo 3 | |
| Cat. 1 / Photo 4 | |
| Cat. 2 / Photo 1 | |
| Cat. 2 / Photo 2 | |
| Cat. 2 / Photo 3 | |
| Cat. 2 / Photo 4 | |
| Cat. 3 / Photo 1 | |
| Cat. 3 / Photo 2 | |
| Cat. 3 / Photo 3 | |
| Cat. 3 / Photo 4 | |
| Cat. 4 / Photo 1 | |
| Cat. 4 / Photo 2 | |
| Cat. 4 / Photo 3 | |
| Cat. 4 / Photo 4 | |

¹ Conformément à l'article 4 du règlement

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS-PHOTO RAMOGE 2020
« RAMOGE - L'HOMME ET LA MER »

Je déclare participer au concours photo 2020 « **RAMOGE - L'Homme et la Mer** », en ayant pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses.

Je déclare accepter que mes photos soient utilisées par l'organisateur, sans contrepartie financière.

A.....

le,.....

CONCOURS-PHOTO 2020 « RAMOGE - L'HOMME ET LA MER »

**Autorisation parentale pour les personnes mineures (-18 ans):
à signer et à joindre lors de l'inscription**

Je soussigné(e).....

né(e) à (ville, pays).....

Le (jj/mm/aaaa).....

Résidant en (pays).....

Dans la ville de.....

Adresse

En qualité de responsable légal de (prénom et nom du photographe)

.....,

Né(e) leà

déclare

autoriser sa participation au concours photo « **RAMOGE - L'Homme et la Mer** ».

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours

A..... le.....

Lu et approuvé

Signature.....

Joindre lors de l'inscription